L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: Rue de Chartres, No 73. NOUVELLE-ORLEANS, MARDI MATIN, 9 DECEMBRE 1873. 47me Année.

DUFOUR & LIMET.
PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS.

NOUVELLE-ORLEANS.
MARDI, 9 DECEMBRE.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Pour les détails, voir aux annonces.

Par S. Guinault, coin Bienville et Passage de la Bourse—Beaux meubles, vaisselle, verrerie, etc.
Par G. de Fériet, coin Bayou et Marais—meubles, etc.
Par D. E. Morphy, à l'entrepôt 104 rue Peters—Quincaillerie, outils et plats.
Par Hoffman, Marks & Co., au No 38 de la rue de Chartres—Bottes, souliers et brodequins; souliers avariés.
Par Vincent & Co, à leur salle d'encan, aux Nos 52 et 54 de la rue de la Douane—Marchandises sèches, lingerie de messieurs, éventails, bijouterie, &c.

SPECTACLES.

Mardi, 9 Decembre 1873.
OPERA—Le Trouvère.
ACADEMIE—Old Curiosity Shop, avec Mlle Putnam.

Le Parti de la Guerre.

Depuis le commencement du différend occasionné par la prise du *Virginius* et l'exécution d'une partie de son équipage et de ses passagers, les nouvelles ont fait constamment la bascule, étant un jour à la paix, le lendemain à la guerre et, quelquefois, présentant le même jour, la double face de Janus. La raison de cette contradiction dans les nouvelles est fort simple.

A côté des deux gouvernements conduisant les négociations dans le désir d'arriver à une entente amiable, sauf à laisser à un arbitrage le soin de décider ultérieurement les points sur lesquels on ne pourrait s'accorder, il existe aux Etats-Unis comme en Espagne et à Cuba des partisans de la guerre et des journaux qui poussent aux mesures extrêmes.

En Espagne, les adversaires du gouvernement de Castelar, et ils sont nombreux, car ils comprennent même les républicains désireux de le supplanter au pouvoir, sont disposés à trouver mauvais tout arrangement qu'il aura conclu.

A Cuba, il y a le parti des volontaires ou les exaltés de ce parti qui ne veulent pas entendre parler de rendre le *Virginius* et les prisonniers et qui se répandent en récriminations contre la mère patrie et en menaces contre Yankeedom qu'ils veulent avaler d'une bouchée.

Les nouvellistes et les correspondants exagèrent naturellement, les manifestations qui peuvent se produire à cet égard et ne rendent pas toujours un compte exact de l'état véritable de l'opinion, nous parlons de l'opinion avec laquelle il y a lieu de compter.

Il en est de même de ce côté de l'Atlantique. La masse de la nation américaine reste très calme et ne prend qu'un intérêt modéré à l'issue des négociations. Le parti de la guerre, en dehors des Cubains, est fort peu nombreux. Voici une énumération humoristique des éléments dont se compose ce parti, d'après le *Journal of Commerce* de Milwaukee:

1. "La voix de l'humanité outragée" *a* Ce qui veut dire certains grands journaux de New-York qui perdent de l'argent depuis que leurs énormes subsides de la coterie Tammany ont été arrêtés. *b*. Quelques grands journaux de Londres qui désirent pardessus tout voir l'Amérique faire la guerre afin de justifier cette fameuse neutralité pour laquelle l'Angleterre vient de payer $15,000,000. *c*. Un nombre peu considérable de derviches hurleurs de la chaire, qui trouvent dans leurs Ecritures que le moyen de réparer la cruauté commise par le massacre irrégulier d'une cinquantaine de gens hors la loi, est d'engager une guerre qui coutera plusieurs milliers d'existences et une série indéfinie des actes barbares sanctionnés par les règles de la guerre civilisée.

2. Plusieurs patriotes Cubains qui sont restés en sureté dans la ville de New-York organisant des expéditions pour envahir le territoire espagnol, contrairement au droit des gens et aux lois des Etats-Unis.

3. Des politiciens: *a* des fonctionnaires républicains qui considèrent comme nécessaire, pour empêcher le peuple de renverser le parti, la diversion d'une guerre étrangère. *b* des démocrates ingénieux croyant que s'ils crient assez fort en faveur de la guerre, alors, si la guerre vient, ils pourront rendre le parti républicain responsable du fardeau qu'elle constituera, tandis que, si la guerre est évitée, ils pourront accuser l'administration de lâcheté et d'hésitation.

4. Les spéculateurs. *(a)* Des aventuriers militaires qui supposent qu'une guerre avec l'Espagne peut conférer un rang éminent soudainement comme l'a fait la guerre du Mexique pour Scott et la guerre de sécession pour le général Grant. *(b)* Des aventuriers commerciaux qui se figurent qu'on pourrait faire fortune aussi aisément et aussi subitement dans une nouvelle guerre que dans la dernière. *(c)* Des agioteurs qui veulent la guerre afin de retarder le jour malheureux de la reprise des paiements en espèces et de ramener le bon temps de l'agio sur l'or et les valeurs.

5. Cette classe de gens aux idées humanitaires qui proposent froidement d'exterminer sommairement tous les Espagnols qui sont à Cuba, parce que, dans un moment d'exaspération, quelques-uns d'entr'eux ont traité trop sommairement une bande de flibustiers hors la loi.

6. Les économistes politiques de l'école de Malthus, qui voudraient élever le salaire des travailleurs en détruisant un excédent de travailleurs.

7. Des hommes d'Etat qui veulent s'essayer à administrer une population espagnole turbulente avant d'avoir eu assez d'esprit pour donner les droits civils, le bon ordre et un gouvernement honnête aux Américains de la Louisiane.

8. Des jeunes gens qui trouvent quelque difficulté, pendant ces temps un peu durs, à payer 15 cents pour leurs cigares et qui ont une vague idée que la libération de Cuba mettrait les cigares de la Havane à deux pour trois cents.

9. Et, un grand nombre de braves gens désintéressés et simples qui pensent réellement qu'une question complexe de droit des gens doit être résolue par des meetings de carrefour, et quelques discours incendiaires de démagogues aussi mal informés que peu responsables.

THÉATRE DE L'OPÉRA.—Nous apprenons avec plaisir que M. Devoyod, remis de l'indisposition qui l'a empêché de chanter dans *Lucie de Lammermoor*, dimanche, paraitra ce soir dans le *Trouvère*.

M. Gueymard chantera dans le rôle de *Manrique*. On sait que c'est notre premier fort ténor qui a créé ce rôle à Paris.

M. Mayan, Mmes Fursch-Madier et Denain complètent la liste des artistes qui interprèteront l'opéra de Verdi.

Jeudi première représentation de *Les Mousquetaires de la Reine*, opéra en trois actes d'Halevy.

Au premier jour *La Muette de Portici*.

CHANT, SOLFÈGE, PIANO.—En appelant l'attention sur l'annonce par laquelle madame Cambier prévient les familles de son changement de domicile, nous sommes heureux de l'occasion qui nous est offerte de recommander cette éminente artiste, comme l'un des professeurs les plus capables que nous ayons à la Nouvelle Orléans, pour faire l'éducation musicale d'une jeune personne. Attachée, comme professeur à deux de nos principaux établissements d'éducation, l'Institut Carnatz et l'Institut St. Charles, madame Cambier consacre le reste de son temps à des leçons particulières, et les nombreuses élèves qu'elle a déjà formées font le plus grand honneur à sa méthode d'enseignement et à son goût musical.

COMPAGNIE D'ASSURANCES DELTA.—Les directeurs de cette compagnie, pour l'année 1874, ont été élus hier. La liste suivante a réuni la majorité des suffrages:

MM. A. Baldwin, A. Tertrou, A. M. Fortier, B. Huff, A. Hirsch, H. Kerd, H. Beer, J. B. Camors, G. P. Blancand, G. J. Leeds, T. L. Airey, M. Keiffer, O. Hopkins, A. Palacio, E. Ganucheau, H. Roos, S. Henderson, O. Bercier, F. Laborde, J. Brunasso, E. K. Bryant, W. B. Conger, R. De Gas, W. A. Belle, J. A. Peel.

Ces noms se recommandent d'eux-mêmes. Les actionnaires ne pouvaient placer leurs intérêts et ceux des assurés entre des mains plus sures et plus expérimentées.

EAUX GAZEUSES.—M. F. Gaue, 219 et 221 rue Royale (et non Remparts, comme nous l'avons écrit par erreur, dimanche), fabrique d'excellentes eaux gazeuses que nous nous plaisons à recommander au public. Ses limonades ont un arôme délicat qui les fera rechercher.

La Banque Française de la Louisiane.

La seconde réunion générale de résidents français et autres partisans du projet de banque française, a eu lieu dimanche dernier, dans la salle de la Parfaite Union.

L'assemblée a été présidée par M. J. Leisy; les vice-présidents étaient MM. M. Musson, Edgar Larue, L. Grand, F. Tujague, Abel Dreyfus et J. B. Camors; le secrétaire M. René de Gas.

La première partie de la séance a été employée à discuter certains amendements à la Charte, portant plutôt sur la forme que sur le fond; quelques-uns d'entr'eux ont été adoptés.

L'ensemble de la Charte et des règlements a été ensuite mis aux voix et adopté.

M. L. Vallon, au nom du comité spécial de sept, a lu la liste des personnes proposées pour former le premier comité de censure et le premier conseil de direction. Voici cette liste.

Comité de Censure: J. Leisy, Edgar Larue, Michel Musson, John Rocchi, et J. B. Camors.

Conseil de Direction: Antoine Carrière, L. Grand, Jules Rose, F. Tujague, J. Plaisent, Jean Schweitzer, Henri Tricou, Alexis Dumestre et A. Bonnet.

Ces choix ont été ratifiés par acclamation.

M. Leisy a annoncé à l'assemblée que des listes de souscription seraient lancées par la Direction, qui indiquera par la voie des journaux les lieux où les souscriptions pourront être reçues.

Ainsi se trouve en voie de réalisation le projet de banque française mis en avant par M. Tujague il y a environ un mois. Grâce à l'énergie de l'estimable vice-président de la Société française et de ceux qui lui ont, les premiers, donné leur concours pour former le comité d'initiative, la question a été mise à l'étude et résolue en un court espace de temps. Une charte et des règlements, élaborés avec le plus grand soin, ont été ratifiés en assemblée générale et il ne reste plus qu'à donner une forme officielle aux nombreuses adhésions déjà recueillies et à celles qui viendront s'y ajouter pour que la Banque française de la Louisiane passe de l'état de projet à celle de réalité. Nous pouvons même dire après la réunion de dimanche que c'est une réalité. Le succès de la nouvelle entreprise nous parait assuré grâce à l'extrême prudence avec laquelle ses opérations seront conduites par les honorables citoyens qui composent les deux conseils de direction et de censure.

MUSIQUE—Nous avons entendu, hier soir, le jeune Kaiser qui a exécuté sur le violon divers morceaux difficiles devant quelques personnes réunies chez son père, et nous pouvons dire en toute assurance qu'il a profité brillamment des leçons du Conservatoire de Paris. Marks Kaiser était parti tout petit garçon, il y a cinq ans, et il nous est revenu jeune homme, mais artiste et artiste consommé. Nous n'avons jamais entendu un archet plus vigoureux, plus ferme et plus sûr; nous n'avons jamais entendu des sons plus justes, plus pleins et plus harmonieux. Ce ne sont pas là, nous en convenons, les tours de force d'Ole Bull, mais c'est le jeu habile et chantant de Bériot; c'est le violon qui se fait voix humaine et qui séduit par sa douceur, son expression et sa sonorité. Marks Kaiser a joué une fantaisie de Faust et le bolero de Charles Danclo. Ces deux compositions demandent une grande agilité de doigt et un archet des plus sûrs et des plus exercés; le jeune violoniste s'en est tiré à merveille; il a excité un véritable enthousiasme dans le salon de son père et nous ne doutons pas qu'il n'obtienne le même succès au concert qu'il doit donner dans quelques jours à la salle Grunewald. Si à l'âge 17 ou 18 ans, il produit déjà cet effet, quel autre effet ne produira-t-il pas lorsque, plus tard, compositeur lui-même, il saura soumettre l'instrument aux caprices de son imagination et de ses aptitudes particulières? Le violon est supérieur en ce qu'il se prête à tous les besoins de l'artiste et qu'il peut rendre toutes les richesses et toutes les élégances de la mélodie, mais il dépend du goût, de l'art et du talent de l'exécutant qui fait l'instrument grand ou médiocre suivant sa force ou son génie. Marks Kaiser fera certainement de son violon un instrument extraordinaire.

—Nous nous faisons un devoir de signaler à l'attention des dames le vaste et superbe assortiment d'articles de fantaisie que MM. Guéblé et Nippert, No 137, rue du Canal, viennent de recevoir de leur maison de Paris. Nous remarquons dans l'énumération qu'on donne une annonce insérée plus loin, des boucles et des coulants en jais et oxidés, des ceintures en soie noire élastique, avec boucles, des châtelaines oxidées pour ceintures, de la dentelle, des plumes, fleurs, etc., une grande collection d'ornements et de bijouterie en jais, et, enfin, tout un assortiment de rubans à deux faces qui seront déballés dans le courant de cette semaine. Ce dernier article fait en ce moment fureur à Paris.

Pour répondre aux exigences faites au commerce par la crise actuelle, MM. Guéblé et Nippert ont établi, au centre de leur vaste établissement, quatre comptoirs de jouets et de poupées avec des prix uniformes de 25 c., 50 c., 75 c. et une piastre. C'est une mesure qui ne peut manquer de produire d'excellents résultats.

AVIS IMPORTANT.—La maison Danziger annonce dans une partie de notre journal, qu'elle vient de déballer cinquante caisses de marchandises avariées, parmi lesquelles, des indiennes, des popelines, des serges, etc., qui seront offertes à une réduction d'au moins 75 0/0, ainsi que l'indiquent les prix donnés dans l'avis en question. C'est une occasion comme il ne s'en présente que dans les circonstances semblables à celles que nous traversons depuis deux mois, et les articles qui font l'objet de cette notice seront bien vite écoulés.

POMPES FUNÈBRES.—Nous appelons l'attention sur l'annonce de M. Pierre Boyer, entrepreneur de pompes funèbres, rue des Remparts, No 114, entre St-Louis et Toulouse. M. Boyer possède un magnifique matériel et se charge, moyennant un prix très modéré, de tout ce qui a rapport aux enterrements. Il a aussi, au No 134 Remparts, une voiture de luxe destinée exclusivement aux noces et visites de cérémonie.

Nous lisons dans le *Nouvelliste*:

LE DRAPEAU ROUGE, *encoignure Ste-Anne et Royale*, est reconnu pour le plus vaste magasin de chaussures du Second District, et surtout celui où les marchandises se renouvellent le plus souvent: aussi n'y voit-on jamais ces articles passés de mode et fanés, qui se trouvent parfois dans des maisons moins en vogue.

Depuis plusieurs jours surtout, à l'occasion des fêtes qui s'approchent, le *Magasin Ste-Anne* commence à recevoir des consignations de marchandises spéciales pour cette époque de l'année.

Il est fort inutile de faire ici une nomenclature des articles frais et gracieux qui arrivent par chaque steamer; la liste en serait trop longue, seulement nous donnerons au public l'assurance qu'il est impossible de voir un stock aussi bien assorti et aussi élégant.

Le département des dames est toujours sous la direction spéciale de Mme Emile, dont la nombreuse clientèle du *Magasin Ste-Anne* connait si bien la complaisance et l'affabilité.

☞ Ne désespérez pas! si d'autres remèdes ne vous ont point guéri, essayez l'excellent Baume aux Navets Indiens de Laplace, remède souverain dans les affections de poitrine. Prix du flacon, $1. A vendre dans les principales pharmacies.

TEMPERATURE. — 8 décembre 1873. Thermomètre de C. DUHAMEL, opticien

	Fahrenheit.	Centigrades
6 A. M.	62	16
12 M.	74	23
3 P. M.	82	28
6 P. M.	72	22

La perte de la "Ville du Havre."

On trouvera dans nos colonnes télégraphiques, une dépêche de Londres du 7 décembre, qui annonce l'arrivée à Plymouth, du capitaine et de l'équipage du navire *Loch Earn*, qui a coulé lui-même le 29 novembre par suite des avaries qu'il a éprouvées dans son abordage avec la *Ville du Havre*, le 23.

La dépêche prétend donner la version de l'équipage et du capitaine du *Loch Earn* sur la rencontre et ses suites. Nous n'avons pas besoin de dire que ces témoignages, qui, d'ailleurs, ne sont pas encore officiels, doivent être considérés comme suspects. Le capitaine du *Loch Earn* cherche à rejeter sur les officiers de la *Ville du Havre* la responsabilité de la perte des deux bâtiments et pour cela il n'hésite pas à noircir leur conduite.

La Compagnie Générale Transatlantique faisait une concurrence trop redoutable aux autres lignes, grâce à la vogue dont elle jouissait, pour ne pas avoir excité d'ardentes jalousies. Il n'y a donc rien d'extraordinaire à ce qu'on cherche à lui nuire dans l'opinion publique. Mais comme nous l'avons déjà dit, il convient d'attendre l'enquête officielle.

Au sujet de la première dépêche accusatrice du *Herald*, le *Courrier des Etats-Unis* donne, à l'appui de ses propres observations, les remarques de plusieurs de ses confrères de New-York:

Le *Commercial Advertiser* admet jusqu'à un certain point qu'il y ait pu,—et dû y avoir quelque confusion à bord du steamer effondré. Il y en aurait à moins.

"Il n'est pas étonnant, dit-il, que cette agitation, cet effarement et cette confusion aient eu lieu dans de telles circonstances. Neuf hommes sur dix, arrachés de leurs lits à deux heures du matin seraient plus que probablement effrayés et perdraient plus que probablement la tête, et s'imagineraient bien des choses. Attendons les témoignages avant de porter un jugement contre les officiers et l'équipage.

L'Evening Post s'exprime ainsi:

"....Quant au soit disant manque de discipline à bord du steamer après qu'il fut frappé,—et à l'incapacité et la lâcheté des officiers, nous sommes convaincus qu'il doit y avoir quelque erreur.... Le capitaine Surmont est un vieux commandant expérimenté, élevé dans la marine militaire de France, dont le caractère n'a jamais reçu la moindre atteinte, qui n'a jamais été accusé de manquement à ses devoirs ou d'insuffisance en face de ses obligations. Supposer que tout à coup l'instruction professionnelle, l'expérience et la dignité personnelle de cet homme se soient évanouies devant une misérable panique, c'est tout simplement absurde. En fait, la grandeur du péril doit avoir affermi ses nerfs jusqu'à ce que tout fut fini,—après quoi est venu la prostration physique et morale, par laquelle il est maintenant retenu à Cardiff.

"Nous sommes aussi disposés à révoquer en doute l'assertion que les appareils de sauvetage n'étaient pas à leur place sur le steamer. Il n'est pas étonnant qu'on ne les ai trouvés qu'avec difficulté, et même pas du tout, attendu que ceux qui les cherchaient n'étaient guère que de douze minutes en deçà de l'éternité; mais supposer qu'un navire comme la *Ville du Havre* en ait été dépourvu, c'est monstrueux. Pendant l'enquête officielle nous préférons adopter l'autre hypothèse, et croire que ces derniers récits ont été colorés sans mauvaise intention par les terreurs ou les agonies des survivants."

—"La collision, dit la *Tribune*, sera l'objet d'une enquête officielle de la part du gouvernement français; les deux parties seront entendues, et l'on pourra savoir la vérité."

Le *Commercial Advertiser* fait les très justes observations suivantes:

"L'histoire imprimée dans la colonne télégraphique de l'un des journaux du matin, déclarant que la plus grande insubordination régnait sur le malheureux bâtiment après la collision, a besoin d'être cru par les personnes familières avec le navire et ses officiers. Que la plus grande agitation existât, cela est indubitablement vrai, mais il y a plus à croire dans les télégrammes reçus à l'office que dans ceux publiés ce matin. Cependant il est impossible pour le présent de se faire judicieusement une opinion entre ce qui est vrai et ce qui ne l'est pas.

—Dans presque tous les endroits, dit l'*Express* d'hier soir où l'on a parlé du naufrage, il y avait une disposition générale à exonérer les officiers du steamer de tout blâme. Cela est dû, en partie, sans doute, à ce que le capitaine Surmont, durant ses longues années de service sur la ligne, s'est fait beaucoup d'amis personnels parmi les voyageurs qui ont pu l'apprécier. On a aussi entendu de nombreuses expressions de joie que le capitaine ait échappé à la mort, étant constaté qu'il n'a pas quitté son navire hâtivement, et qu'il a été entraîné dans la mer avec lui."

Voici maintenant l'opinion franche et carrée d'un vieux loup de mer, le capitaine Johnson, l'un des *harbor masters* de New York, et qui se connait en matière de navigation.

"Connaissant la discipline observée à bord de la *Ville du Havre* comme sur un vaisseau de guerre, et aussi les qualités marines de son commandant, le capitaine Johnson soutient que tous les feux devaient être allumés et la barre dessous quand le *Loch Earn* est tombé sur lui. Ce dernier, au contraire, pouvait, n'avoir pas de fanaux, et, s'il avait un homme en vigie, il pouvait se tenir derrière le foc, où il aurait pu ne pas voir la *Ville du Havre* quand même elle aurait été deux fois plus grosse qu'elle n'était. Le capitaine du *Loch Earn* pourrait très bien à l'enquête nier tout cela et jurer que son navire avait toutes ses lumières réglementaires et sa vigie—mais le capitaine Johnson dit qu'il ne le croirait pas même sous serment. L'entière responsabilité de la collision reste sur ses épaules, et il cherchera indubitablement par tous les moyens à s'en débarrasser. Le *Loch Earn* aussi a manqué de mettre la barre dessous, et il a donné en plein dans le travers de la *Ville du Havre*. Le capitaine Johnson suppose aussi que les deux navires couraient à peu près dans la même direction quand la collision est arrivée, le *Loch Earn* était en train de virer de bord vent devant. Une plus injustifiable imprudence, pour ne pas dire plus, ne saurait être imaginée. Le commandant du *Loch Earn* est responsable du désastre et personne d'autre, et sur sa tête pèsent les deux cents et quelques existences perdues."

Enfin nous avons sous les yeux un long document où sont exprimées les vues de M. MacKenzie et celles du commissaire Blunt, et des pilotes de Sandy Hook. Nous en extrayons rapidement quelques passages:

".... M. MacKenzie proteste vivement contre les rapports publiés dans les journaux du matin, et dit que, dans son opinion, les renseignements y contenus sont absolument sans fondement; qu'ils ont été ou dictés par la malveillance, ou donnés par quelque passager surexcité qui ne savait pas ce qu'il disait.

"Il ridiculise l'idée que le *Loch Earn* ait été vu dix-sept minutes, ou dix minutes avant la collision, comme il est dit dans le rapport en question. S'il avait été aperçu seulement deux minutes auparavant, cela aurait amplement suffi pour éviter la catastrophe. Malheureusement l'officier de service a disparu, et il ne reste personne pour contredire l'homme de vigie, intéressé à se justifier de son mieux. L'officier en question était, comme tous les officiers du navire aussi qualifié, par ses titres et ses certificats, à le commander que le capitaine Surmont lui-même. C'était un officier expérimenté, un marin consommé, et à cheval sur la discipline... M. MacKenzie dit qu'il est absurde de supposer que le capitaine Surmont, ou aucun capitaine dans sa position, puisse déclarer que l'officier de service est responsable de la catastrophe, quand cet officier est mort et incapable de dire un mot pour sa défense. Il attendrait certainement le résultat de l'enquête avant de hasarder une telle opinion.

"On prétend en outre que des *ordres confus* ont été donnés à l'homme, ou aux hommes à la barre. Les ordres sont donnés par *télégraphe* de la passerelle à la barre. Il est donc impossible que l'homme en question ait su s'ils étaient confus ou non.

"Il y avait des appareils de sauvetage dans chaque cabine.—En somme, il y a dans toute cette histoire tant de contradictions et d'impossibilités qu'il serait oiseux de les contredire en détail. L'enquête faite en France sera complète et la responsabilité, si responsabilité il y a, sera attribuée à qui de droit.

"Au bureau des pilotes, à Sandy Hook, on s'est beaucoup amusé des récits fantaisistes que les journaux ont enregistrés sans sourciller. Ainsi on a dit que dans la nuit de la collision il régnait un épais brouillard et une violente tempête. Or, tempête et brouillard sont deux choses dont la simultanéité est absolument inconnue aux vieux marins. Suivent d'autres observations analogues tendant à démontrer combien il y a peu de fonds à faire sur des récits hâtifs, nécessairement incorrects, et inventés, la plupart du temps, par des nouvellistes qui ne savent pas le premier mot de la matière qu'ils traitent.

"Le commissaire Blunt est également d'avis qu'il n'y a aucun fondement dans l'assertion que le *Loch Earn* avait été signalé dix sept minutes avant la rencontre. Une collision dans une telle circonstance aurait été impossible.... Le capitaine Surmont, a-t-il dit, a témoigné devant lui il y a quelque temps dans une affaire de collision, et il avait été vivement impressionné par ses manières de vrai marin et par son évidente expérience. Il ne saurait être rendu responsable de la calamité à moins qu'il n'eût quelque raison de douter de la capacité de l'officier qu'il avait laissé de service sur le pont, ce que rien ne semble indiquer."

Le document dont nous venons de donner un aperçu se termine par un exposé des projets de la Compagnie Transatlantique pour l'avenir. Il y est dit que la perte de la *Ville du Havre* est d'autant plus sérieuse que la Compagnie Transatlantique venait de terminer des arrangements pour envoyer un steamer de ce port chaque semaine. Cette augmentation de service sera nécessairement ajournée.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Départ de M. R. H. Marr.

Notre honorable concitoyen, M. R. H. Marr, président du comité de soixante-dix et membre du comité du peuple, est parti, hier après-midi, pour Washington afin d'y rejoindre l'avocat général Ogden, qui représentait seul, jusqu'à présent, les intérêts de la Louisiane devant le Congrès national.

M. Marr a droit à la reconnaissance de tous ceux qui se font un devoir d'aimer leur pays et qui se piquent de mettre leur honneur bien au-dessus de toute question d'argent.

Il est malheureux pour notre pauvre Etat ruiné et opprimé qu'il y ait si peu de citoyens qui lui ressemblent, car, nous devons constater que la corruption a gagné bien des coeurs, que l'on croyait à l'abri de toute influence pernicieuse. La pauvreté, l'amour de l'ostentation, l'appat du gain, voilà les principales causes de cette gangrène morale, que l'on découvre trop souvent maintenant chez des hommes, qui passaient, à juste titre, autrefois, pour être honnêtes et purs.

L'exemple des renégats politiques, dits "*scalawags*," et des chevaliers d'industrie, appelés "*carpet baggers*," a beaucoup contribué aussi, à cette dégradation. Ces misérables, qui sont venus à la suite des armées fédérales pendant la guerre de sécession, pauvres et affamés, n'ayant pour tout bagage qu'une besace vide, sont aujourd'hui riches à millions et leur opinion fait loi dans un certain milieu.

—L'humiliation d'être élaboussés par ces saltimbanques a fait faiblir bien des hommes. Ceux qui, dix années avant, avaient la richesse, la considération et l'éclat d'un nom sans tache, se voyant relégués dans l'ombre et éclipsés, tout à coup, par des personnages hétéroclites, qu'ils avaient toujours eu l'habitude de mépriser, se sont laissés tenter, en se répétant tout bas ces paroles trompeuses, en guise d'encouragement, qu'il fallait bien hurler avec les loups; que le monde était renversé, etc., etc. Et, pas à pas, ils se sont aventurés sur la pente glissante du vice, abandonnant aujourd'hui un scrupule et demain un autre; agissant timidement d'abord, puis hardiment et ouvertement à la fin.

Heureusement, qu'il est d'honorables exceptions à cette règle générale et que la Louisiane compte encore des fils qui n'ont rien perdu de leur dignité et de leur fierté native, et qui ne savent pas ce que c'est que de faillir. Ceux-là sont restés inébranlables et sont toujours les mêmes, malgré l'invasion, malgré la spoliation, malgré l'humiliation, malgré l'africanisation! Seulement, car toute médaille a son revers, ils sont trop modestes et ont le tort de se tenir à l'écart, pendant que les coquins et les intrigants se faufilent aux places publiques.

M. R. H. Marr est au nombre de ces hommes, qu'on est heureux et fier de connaître. Patriote sincère et zélé, il ne veut aucune récompense qui puisse se payer, et sa seule ambition est d'être utile à son pays. Sa conduite comme président du comité de soixante-dix est au-dessus de toute éloge, aussi n'exagérons-nous pas d'en faire; mais nous croyons représenter le sentiment du vrai peuple de la Louisiane, en disant, à M. Marr,—qu'il réussisse ou non, à Washington, dans le noble but qu'il s'est proposé,—qu'il s'est acquis une dette éternelle à notre reconnaissance.

Inauguration de deux Autels à la Cathédrale.

Une solennité religieuse avait attiré hier, vers cinq heures du soir, une foule considérable de fidèles à la Cathédrale St-Louis. Il s'agissait de l'inauguration de deux autels nouvellement construits, l'un dédié à Notre Dame de Lourdes, l'autre à St-François d'Assises. L'affluence était si considérable que nous n'avons pu pénétrer dans l'intérieur de l'église et examiner de près ces deux autels, oeuvres d'art qui ont été exécutés par M. George Soulié, sculpteur-décorateur, qui s'est déjà fait connaître par les remarquables décorations qu'il a faites dans les salons du New Orleans National Banking Association. Nous nous proposons d'aller voir, dans un moment où nous pourrons les examiner à loisir, les deux autels inaugurés hier et de rendre pleine justice au talent artistique de M. Soulié. Nous dirons seulement que le plan d'ensemble, l'architecture, la sculpture et la peinture sont dus à M. Soulié et ont été exécutés par des entrepreneurs et aides sous ses ordres.

Prestidigitation.

Hier après-midi, vers deux heures et demie, trois femmes, convenablement mises, sont entrées dans le grand magasin de Fellman frères, au No 123 de la rue du Canal,—sous prétexte de faire quelques achats. L'un des commis s'est présenté aussitôt et s'est mis à la disposition des visiteuses, avec l'urbanité qui caractérise les commis en général et ceux de Fellman en particulier.

Les trois femmes ont feint d'examiner avec beaucoup d'attention les belles étoffes aux couleurs chatoyantes, étalées sur le comptoir, et ont fini par demander quelque marchandise qui se trouvait dans le fond du magasin. Le jeune homme qui était constitué leur serviteur s'est hâté d'obéir.—Profitant de son absence, l'une des femmes a glissé rapidement sous son schall une pièce de flanelle blanche.—Le commis revenu avec son chargement, les commères ont déclaré que ce n'était pas ce qui leur fallait, et tout en s'excusant beaucoup de l'ennui qu'elles avaient pu causer, elles ont gagné la porte.

Un employé de Fellman Frères, M. M. G. Pons, avait assisté, cependant, à tout ce manège, et, voyant que les trois voleuses, car, c'est bien là le nom qui leur convient, allaient s'échapper avec leur butin, il s'est mis à leur poursuite et les rejoignant au moment où elles entraient dans la rue, il leur a demandé de vouloir bien revenir sur leurs pas, parce qu'on avait trouvé le tissu qu'elle désirait.

Une des donzelles a pensé qu'il y avait là un piège caché, car elle est partie de son pied léger, sans seulement tourner la tête: mais, les deux autres, moins méfiantes, ont suivi M. Pons à l'intérieur du magasin. Aussitôt, on les a fouillées, et on a découvert la pièce volée, à la grande confusion de la femme coupable.

Les employés de Fellman frères se sont montrés généreux, cependant, car ils se sont contentés de faire la morale aux deux filles d'Eve, atteintes et convaincues de prestidigitation, et ils ont renvoyées sans les faire arrêter comme elles le méritaient, en leur disant simplement: allez en paix et ne péchez plus.

Un voleur surpris et pris.

Deux fripons se sont glissés, hier matin, vers trois heures, dans la grocerie de M. John Stack, sise au coin des rues Lafayette et Baronne, et travaillaient de toute leur force à ouvrir un tiroir dans lequel ils supposaient que devait se trouver une assez forte somme d'argent, quand le propriétaire et l'un de ses employés les ayant entendus, leur ont donné la chasse. L'un des coquins, répondant au nom de Michael Hanahan, a été arrêté et conduit aux limbes. L'autre voleur a pris la poudre d'escampette.

—L'Etoile Polaire No 1 de la Loge Maçonnique, a, vendredi dernier, élu pour ses officiers de l'année 1873-74, les personnes dont les noms suivent:

D. Pochelu, vénérable;
F. Renaudin, 1er surveillant;
S. Chanfrau, 2d. do;
Trené Soulé, trésorier;
Bernard Maylié, secrétaire;
Firmin Levasseur, orateur;
P. Donneys, 1er diacre;
F. Ausais, 2d do;
Jos. Caillios, maître des cérémonies;
T. Carreau, do expert;
L. Payssé, infirmier;
B. Casbres, économe;
J. M. Couget, gardien intérieur;
J. Bourdounay, do extérieur.

Elections de Pompiers.

Les membres de la Compagnie, Créole No 9, et ceux de la Compagnie, Eagle No 7, se sont réunis, hier soir, à leur case à pompe respective, dans le but d'élire leurs officiers pour l'année qui doit commencer le 1er janvier 1874. Voici les noms des candidats élus. Ceux devant lesquels il y a une croix ont été réélus:

CRÉOLE No 9.

Président—* L. A. Wiltz.
Vice-président—* J. O. Lose.
Secrétaire—* A. V. Flotte.
Trésorier—* Thomas Padreras.
Foreman—* R. Brewster.
1er assistant—* D. Valeton.
2d assistant—* S. Landeaux.
Gardien—J. Mascaro.
Délégués à l'Association Charitable des Pompiers: * R. Brewster, * A. V. Flotte, * J. F. Pettigrew.
Substituts: A. Nickoll, J. Steither, D. Valeton.

EAGLE No 7.

Président—* James Campbell.
Secrétaire—* F. McDonnell.
Trésorier—* H. Wax.
Foreman—J. F. Sturcken.
1er assistant—James Hyland.
2d assistant—J. W. Kennedy.
Délégués à l'Association Charitable des Pompiers—* James Campbell, J. F. Sturcken * H. Wax.
Substituts—A Kolinski, * S. C. Brodowski, W. Klinger.

Les deux compagnies ont défilé dans les rues principales de la ville, après leurs élections. En passant devant les bureaux de l'*Abeille*, elles se sont arrêtées toutes les deux pour nous donner une agréable sérénade.

Symptômes du Catarrhe.

Obstruction du nez, matière tombant dans la gorge, parfois abondante, aqueuse, acre, épaisse et tenace, muqueuse, purulente, sanguine, putride, d'une odeur dégoûtable. Chez d'autres, [illegible] yeux faibles ou enflammés, bourdonnements, surdité, ulcérations, altération de la voix, haleine dégoûtable, altération de l'odorat, du palais, etc. Quelques-uns seulement de ces symptômes se rencontrent chez une seule personne.

Pour la guérison.—Prenez le remède connu sous le nom de "Dr. Pierce's Golden Medical Discovery," il purifie le sang et agit sur les glandes affectées par la membrane du nez. Pour rendre cette affreuse maladie, plus je suis persuadé que si nous désirons un succès parfait, nous devons agir sur le sang et avoir recours à des applications calmantes. Le "Catarrhal Remedy" du Dr. Sage, quand on s'en sert chaud et l'emploie en même temps que le "Nasal Douche" du Dr. Pierce, opère des guérisons, d'après des principes rationels et scientifiques, grâce à des propriétés auxquelles le mal cède graduellement lorsque le système a été préparé par le "Golden Medical Discovery." Ce traitement est le seul qui soit sûr, le seul qui réussisse.

Le succès en a été tel, que le propriétaire offre $500 s'il ne guérit pas le malade. A vendre par les pharmaciens. R. V. Pierce, D. M., propriétaire, à Buffalo, N.-Y.

Décédée, hier matin, à dix heures, à l'âge de huit ans et quatre mois, CECILE DUVIC, fille de François Duvic et de Marguerite Aumon.

Les amis et connaissances de la famille, les membres de la société des Jeunes Gens ainsi que ceux de la société Alsacienne et Lorraine, sont respectueusement priés d'assister à son enterrement qui se fera au nouveau cimetière St-Louis, près du pont du Bayou, aujourd'hui à deux heures de l'après midi. Le convoi partira de la résidence de son père, rue Villeré, près du débarcadère du ferry de la rue Ste-Anne, à Alger.

SERVICE FUNÈBRE.

Un service funèbre sera célébré jeudi matin, à 8 heures, pour le repos de l'âme de feu B. RIEHL. Ses amis et connaissances, ainsi que ceux des familles Fernande Boris, W. Hoeske et Aug. Timmermann sont respectueusement priés, sans autre invitation, d'assister à la cérémonie religieuse.

Bureaux de Mutual Aid and Benevolent Life Insurance Association of Louisiana.—Au No 25 de la rue du Camp.—Nlle-Orléans, 8 décembre 1873.—Les membres de cette Société sont, par les présentes, informés de la mort de Joseph Wald, décédé, à la Nouvelle-Orléans, le [illegible] mai 1873: de la mort de J. L. Levy, décédé à la Nlle-Orléans, le 14 juin 1873. Ils sont requis de se présenter, sans autre avis, aux bureaux de la société, No 25 de la rue du Camp, et d'y payer $1 sur chacun de ces décès d'ici au 9 janvier 1874, à 4 heures de l'après-midi.
R. W. YOUNG, Secrétaire.
7déc—au 14

ENTREPOT DE TAPIS.
No. 17 de la rue de Chartres.
A. BROUSSEAU, Importateur,
Offre, en Gros et en Détail,
TAPIS—[illegible] pièces, anglais et américains.
TOILES CIRÉES, à planchers, de tables et émaillées.—NATTES—[illegible] rouleaux blanches, à carreaux et fantaisie.
STORES, Corniches, couvertures de tables et de pianos.
RIDEAUX en damas et [illegible] Nottingham.
BROCATELLES, COTELINES, [illegible]
CRIN, guimpe, [illegible] &c., &c.
7déc—MPP DMar

ENTREPOT DE TAPIS
ET DE TOILES CIRÉES.
ELKIN & CO.,
168......RUE DU CANAL......168.
REÇOIVENT, en ce moment, de nouveaux genres de—
TAPIS anglais, Velours et Bruxelles;
TAPIS trois plis et Ingrain;
TOILES Cirées de toutes largeurs;
STORES, Corniches, &c., qu'ils offrent à très bas prix.
16 sept—3mPP

Sociedad Monerquina de Beneficencia.—[illegible]
Medico ...... Doctor Dn. Francisco [illegible]
O. SEGUI Y CARONA, Secretario.
8 déc—1t

Aoho Amor Fraternal L. O. H. C.
Nueva Orleans, Diciembre 9 de 1873.
La Session anual de esta corporacion tendrá lugar el MIERCOLES 10 instante [illegible]
Por orden del V. C.
F. de P. VILLASANA, Secretario.

Blood Fertilizing Works of New-Orleans. Nouvelle-Orléans, 9 décembre 1873.—Les actionnaires de cette Compagnie sont, par le présent, notifiés que l'élection annuelle de six Directeurs [illegible] entre les rues Douane et Bienville, le 12 décembre 1873, de 6 heures du soir à huit heures du soir.
9déc—3 L. E. LEMARIÉ, Président.

Loterie d'un Buggy.
Au profit de la famille du capitaine Pay. Billets à vendre au bureau de l'Abeille. Prix, une piastre.
9déc 6t

Chant, Solfège, Piano.
MADAME CAMBIER, professeur de chant, de solfège et de piano, a l'honneur de prévenir ses élèves et les familles qu'elle a [illegible] St-Louis No 161, où elle est visible le jeudi et le samedi, de deux heures à quatre heures après-midi.
5 déc—1m

PIERRE BOYER,
ENTREPRENEUR DE POMPES FUNÈBRES, Rue des Remparts, 114, entre Toulouse et St-Louis, a l'honneur de porter à la connaissance du public qu'il se charge de tout ce qui a rapport aux enterrements. [illegible]
9 déc—1m

AVIS.
LE DR. EDMOND A. MURPHY ayant été appelé à la Mobile, afin d'y pratiquer plusieurs opérations importantes, sera de retour parmi nous. La faculté homoeopathique doit se flatter d'un pareil choix parmi un de ses membres.

Avis.
LA Société qui existait sous la raison Hébert-Mibert et Pinsard est dissoute, à partir de ce jour, de consentement mutuel. Madame Hebert-Mibert seule est chargée de la liquidation.
HEBERT-MIBERT.
J. PINSARD.
Nlle-Orléans, 6 décembre 1873.

Avis.
LA société qui a existé jusqu'à ce jour, dans cette ville, sous la raison DUBLANC & BEER, est dissoute d'un commun accord. Mr. BEER est chargé de la liquidation de la maison, dont il assume tout le passif.
A. DUBLANC.
E. BEER.
Nlle-Orléans, 8 décembre 1873.

Le soussigné continuera, en son nom, les affaires de commission de l'ancienne maison DUBLANC & BEER.
E. BEER.

En se retirant de la maison DUBLANC & BEER, le soussigné sollicite pour M. E. BEER le généreux patronage dont l'ancienne maison a été honoré.
9déc—3t A. DUBLANC.

Avis.
MA femme ayant laissé le domicile conjugal, je préviens le public que je ne serai nullement responsable des dettes qu'elle pourrait contracter en mon nom.
JEAN DIN.

LOGIA LIBERAL No 8.
A.·. O.·. G.·. F.·.
Los miembros que la componen [illegible]
Por orden del V.·. G.·.
CARLOS BEHR, Secr.
7déc—2

L'Union Française.
Première convocation générale des Sociétaires.
EN vertu de l'Article 1 du Titre XI des Statuts organiques, une Assemblée générale des Sociétaires est convoquée pour le dimanche de ce mois, "14 courant." [illegible]
Par ordre de la Direction.
7 déc—au 14

Bijou Perdu.
UNE ÉPINGLETTE [illegible]

LES DAMES LIRONT CECI
—ET—
Les Couturières et les Modistes en prendront note.

GUÉBLÉ & NIPPERT
137......RUE DU CANAL......137
ont reçu de leur maison de Paris un joli et grand assortiment de BOUCLES jais et oxidées.
CHATELAINES oxidées pour ceintures.
BOUCLES et COULANTS jais et oxidés, pour chapeaux et pour robes.
NOUVEAUTÉS et BOUTONS jais et oxidés.
CEINTURES en soie noire élastique, avec boucles, etc.
DENTELLE guipure noire, avec broderies en jais, etc.
Ainsi qu'une collection complète
D'ORNEMENTS ET DE BIJOUTERIE EN JAIS.

GUÉBLÉ & NIPPERT,
RUE DU CANAL,
déballeront, dans le courant de cette semaine, un bel et important envoi de
PLUMES FRANÇAISES,
FLEURS ARTIFICIELLES FRANÇAISES,
— Ainsi qu'un assortiment de —
RUBANS A DEUX FACES,
article qui fait fureur en ce moment à Paris.

SANTA CLAUS—Le Bonhomme Noël,
Vient d'établir son quartier-général à son endroit favori, chez
GUÉBLÉ & NIPPERT
137......RUE DU CANAL......137
[illegible]
Notre département de Porcelaines et de Verrerie de Bohême n'a pas son pareil. [illegible]

Baisse! Baisse extraordinaire!
MAISON STE-ANNE,
Coin Royale et Ste-Anne.
AU DRAPEAU ROUGE.
Succession de B. C. Benedit.
Ordre péremptoire; Vente positive, immédiate et sans réserve.
EN informant le public et le commerce en général de cette détermination importante, nous [illegible]

BILLARD.
CHARLES LACOUME a l'honneur d'annoncer au public qu'Albert Garnier, champion [illegible] arrivera à la Nlle-Orléans LUNDI, [illegible] St. Charles, tous les jours, à 1 heure, et tous les soirs à 8 heures.

Varieties Hall,
No. 169, coin Canal et Dauphine.
LE soussigné fera la réouverture de son café lundi matin, 8 courant. [illegible] LUNCH CHAUD, LUNCH FROID.
J. CLAUDE, Propriétaire.

Demande d'Agents.
ON demande des Agents parlant français et le [illegible]
J. R. KNAPP, No 29, de la rue Bourbon.

Le Meilleur Sirop du Monde
POUR LA TOUX
Est celui qui joint à l'efficacité un goût agréable et le bon marché.

Le Sirop de Baume Pectoral
—DE—
DUCONGÉ
remplit toutes ces conditions.
A. CARRIERE, Agent général,
Au No 38 de la rue de Chartres, N. O.

EDWARD BEALS JR. ALPHONSE LAINE.
BEALS & LAINE,
MARCHANDS DE
Charbons Pittsburg, Anthracite et Cannel anglais.
Ils approvisionnent promptement les familles et les bateaux à vapeur.
DEPOT—sur la Levée, au Ferry du 3e District,
—ET—
Au coin des rues Louisa et Levée.
BUREAU, No 38 de la rue Carondelet, Nlle-Orléans, Lne.
On reçoit les ordres à l'un ou l'autre [illegible]
7 déc—1 m

Porte-monnaie perdu.
Le soussigné a perdu vendredi soir, [illegible]
PASCAL ESTELLE.
Au coin des rues Calliope et Front.

LA LIQUIDATION,
—DE—
La Maison Lelievre,
174......RUE ROYALE......174.
Et de sa succursale, rue Baronne, No 9, près Canal, se continue.
[illegible]
20,000 Almanach de 1874 calculé spécialement pour la Louisiane, à vendre en gros et en détail.

RETOUR DU DR. CURTIS
A LA NOUVELLE-ORLÉANS.
LE DR. E. DE F. CURTIS, M. D. F. R. C. S.,
Auteur de "Manhood", "Medical Essays on Marriage", etc., etc.
A L'HONNEUR D'ANNONCER aux citoyens de la ville, des environs, et particulièrement ceux qu'il a déjà traités, qu'il est de retour à la Nouvelle-Orléans et y passera la saison. On peut le consulter, comme par le passé, à son ancien Cabinet, No 9 de la Rue des Remparts, Entre les rues Canal et Douane. [illegible]
Le Dr. Curtis a consacré vingt ans à l'étude des Maladies Nerveuses provenant de l'abus des forces physiques, [illegible]
"MANHOOD" (Virilité) — OUVRAGE DU DR. CURTIS, [illegible]
CURTIS ON MANHOOD [illegible]
Prix, 50 cents, par la Poste.
S'adresser à l'auteur,
LE DR. CURTIS,
No 9 de la Rue des Remparts, Nouvelle-Orléans.
Les consultations sont confidentielles.

MARCHANDISES
ENDOMMAGÉES,
—AU—
COMPTANT SEULEMENT,
—CHEZ—
DANZIGER,
No. 166......RUE DU CANAL......No. 166
Entre Bourgogne et Remparts.
NOUS venons de déballer et offrons en vente, MARDI MATIN, 9 décembre, et jours suivants:
50 caisses de MARCHANDISES ENDOMMAGÉES, comprenant:
[illegible] caisses des meilleures INDIENNES, à 5 cents la yarde;
10 caisses de COTONNADES FRANÇAISES, valant 40 cents et qu'on peut avoir à 25 cents, [illegible]
2 caisses POPELINES, valant 40 cents, à 10 cents seulement;
5 caisses SATINES tout laine, fines, valant 65 cents, à 15 cents seulement;
2 caisses belle SERGE, tout laine, valant 60 cts, à 15 cents seulement;
2 caisses beau REPS, tout laine, valant [illegible] cents seulement;
&c., &c., &c., &c.
Nous conseillons respectueusement toutes les Dames qui ont besoin de belles ETOFFES POUR ROBES de venir au plus tôt les visiter, car l'occasion qui se présente ne se rencontre que rarement. Ces marchandises viennent d'arriver à l'instant et sont toutes de nouveaux dessins.
THEODOR DANZIGER & SONS,
166, rue du Canal.

AUX ACHETEURS
—DE—
MARCHANDISES SÈCHES.
M. HOLMES se retirant des affaires, nous offrons, à partir de cette date, à une grande réduction de prix, tout notre stock de Marchandises Sèches Européennes en magasin et attendues. Nous pouvons aujourd'hui présenter un choix d'ETOFFES POUR ROBES de dames—choix dont on n'a jamais offert le semblable à la Nlle Orléans et qui se compose de:
SATINES, DIAGONALES,
DRAPS DE DAMES, CYGOINES,
DRAP POIL DE CHAMEAU,
BIARITZ, DRAP IMPÉRATRICE,
SOIERIES, NOIRES ET EN COULEUR.
—ÉGALEMENT—
CONFECTIONS,
ROBES DE CHAMBRE,
MATINÉES ET PERCALE.
Dont la plus grande partie à
La Moitié du Prix d'Importation.
Notre assortiment de LINGERIE et de LINGE, BONNETERIE, TOILES et ARTICLES DE MÉNAGE (il n'y en a pas de supérieur) est dans la catégorie des fortes réductions. Notre stock de marchandises du pays sera offert aux prix réduits des fabricants, de vingt-cinq à trente-trois pour cent au-dessous de ceux du commencement de la saison. Comme nous nous adressons rarement aux acheteurs par la voie des annonces, ils peuvent être assurés de la vérité de tout ce que nous avançons.
D. H. HOLMES,
Aux Nos 155 de la rue du Canal et 15 de la rue Bourbon.

Quelque chose de Nouveau!

MARCHANDISES SÈCHES
FRAICHES,
A meilleur marché que
LES MARCHANDISES AVARIÉES,
— Au Magasin de —
J. TURCOTTE
158 . . Rue du Canal . . 158
Maison Blanche,—Coin Baronne.
TOUT
LE STOCK DE FAILLITE
Réduit à 50 cents à la piastre sur le prix coûtant.
LUNDI, 8 DÉCEMBRE.
NOUS OFFRIRONS tout notre stock de Marchandises Sèches, acheté à des ventes de banqueroutes, à 50 cents à la piastre,
AU COMPTANT SEULEMENT.
Le sacrifice continuera jusqu'à ce que nous ayons réalisé la somme qu'il nous faut. Tous nos articles sont nouveaux et parfaitement frais: ils se vendront conséquemment à meilleur marché que les
MARCHANDISES SECHES
quelconques vendues à la Nouvelle-Orléans.
Les acheteurs en général sont invités à examiner notre stock et s'assurer eux-mêmes de la vérité de notre assertion.
J. TURCOTTE.
Au No. 158, rue du Canal.

EGLISE ITALIENNE.
ARCHEVÊCHÉ DE LA NOUVELLE-ORLÉANS,
25 novembre 1873.
Le Rév. H. Cajone ayant ouvert, sous mon autorité, une église pour les Catholiques de langue italienne, je l'autorise à solliciter l'aide des personnes bienfaisantes, pour soutenir cette église et l'établir d'une manière permanente.
† NAPOLÉON JOSEPH,
Archevêque de la Nouvelle-Orléans.
Pour arriver à compléter le paiement du prix de l'église italienne et des réparations qui ont été faites, une foire sera organisée et sera ouverte, le 26 décembre 1873, dans le Lyceum (City) Hall.

MAISON
J. GALINIER,
(163)......RUE ROYALE......(163)
OUVERTURE
des MARCHANDISES d'automne et d'hiver nouvellement importées de Paris.
Toutes les nouveautés en Modes et Fleurs.
J'appelle l'attention des dames sur le bel assortiment de mes CHAPEAUX modèles, choisis dans les premières maisons de Paris, et je les prie de vouloir bien venir en examiner la variété et l'élégance.
J. GALINIER.

Institutrice.
UNE DAME qui peut enseigner l'Anglais, le Français, la Musique et le Dessin, désire trouver une place d'institutrice dans une famille, [illegible]

TOUX. RHUMES. ASTHME.
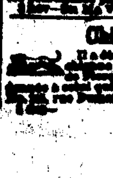
[illegible]

Chienne perdue.
Il a été perdu, il y a huit jours, [illegible]

Grand Concert Sacré,
A l'Eglise de l'Immaculée Conception, rue Baronne,
Pour le Nouvel Autel qui vient d'être construit,
Sous la direction du professeur G. COLLIGNON,
Vendredi, 12 décembre 1873.
—PROGRAMME—
1ère Partie.
1. Introduction pour orgue..Prof. G. Collignon.
2. Gloria de la messe en ut bémol..Weber.
[illegible]
Prix du billet......$1 00
Les portes s'ouvriront à sept heures du soir. Le Concert commencera à 8 heures.
On peut se procurer des billets en s'adressant au sacristain de l'église, au magasin de musique de M. GRUNEWALD et à celui de M. BLES.

Concert Sacré,
Le 12 Décembre 1873.
LES dames et les messieurs qui composent le choeur sont priés d'assister à la dernière répétition, MERCREDI SOIR, [illegible]
G. COLLIGNON, Directeur.

GUIDE OF STYLE.
16......: RUE ROYALE ......16.
L. DE CONTE désire annoncer au public de la ville et aux habitants de la campagne, l'ouverture de son nouvel établissement de DRAPERIES au No 16 de la rue Royale, entre Douane et Canal.
S'étant proposé d'établir une spécialité d'articles de premier ordre, il a lui-même, choisi, à Paris et dans les diverses manufactures d'Europe un assortiment complet de tout ce que le monde peut offrir de plus riche et de plus joli en Draperies, Casimirs, Soieries, Velours, Gilets de fantaisie, etc., et fournitures pour tailleurs. [illegible]

CHARLES Trouilly,
No 87......Rue de Chartres......No 87
ENCOIGNURE BIENVILLE.
SALON DE COIFFURE POUR DAMES
—ET—
MANUFACTURE DE CHEVEUX ET PERRUQUES.
MME CHARLES vient d'arriver d'Europe avec un superbe assortiment de Parfumerie, [illegible]
SPÉCIALITÉ DE BIJOUTERIE JAIS.
Voiles, Couronnes, Coiffure de Mariée
A DOMICILE.
Seul agent de "E. H. Thielley's GOLDEN HAIR DYE, London."
Dépôt central de l'EAU TONIQUE pour les cheveux de CHARLES TROUILLY.

Liquidation! Liquidation!!
L. H. RICHARD,
77 - - Rue de la Douane - - 77
COIN CHARTRES, AU PREMIER.
A L'HONNEUR d'annoncer à ses clients et aux marchands en général, qu'à dater de ce jour tout son stock de MARCHANDISES SÈCHES importées, y compris le stock d'été, devant arriver, sera vendu à des prix et conditions exceptionnels.
Liquidation positive du stock entier.

HÉBERT & Cie,
38, Rue de Chartres (coin Bienville),
LIBRAIRIE FRANÇAISE.
RÉDUCTION de 25 pour cent sur les prix des
LIVRES CLASSIQUES ET RELIGIEUX;
[illegible]
LA BIBLIOTHEQUE ROSE (lectures amusantes et morales, &c.);
LA BIBLIOTHEQUE DES MERVEILLES [illegible]
PLUMES, PORTE-PLUMES, PAPIERS D'ÉCOLIERS, ARDOISES, CRAYONS, &c., &c.
[illegible]
ARTS ET METIERS.
Reçus par la barque "Prince Napoléon", 25,000 rouleaux de PAPIERS PEINTS.
Aussi, par le steamer "Liberty", de Baltimore 25,000 rouleaux PAPIERS PEINTS américains, des meilleures fabriques,—le tout pour être vendu à des prix très réduits.
—Agence des journaux suivants:—
Le COURRIER DES ETATS-UNIS, New-York; le MESSAGER FRANCO-AMERICAIN, New York; l'ILLUSTRATION, le MONDE ILLUSTRÉ, le MONITEUR DE LA MODE, la MODE ILLUSTRÉE, et de tous les Journaux Français de Sciences, Modes, Littératures, &c., de Paris.
—Grand assortiment de—
REGISTRES, PAPIERS A LETTRES ET D'ARTICLES POUR BUREAUX.
STATIONERY.
Maison de commission à Paris, 13, rue Montyon, sous la direction de M. E. HEBERT.
HÉBERT & Cie,
38, rue de Chartres, coin Bienville.

Argent! Argent! Argent!
AVANCES libérales d'argent sur diamants, montres, bijoux, argenterie; [illegible]
N. JOSEPHSON, Directeur.

Propriétés à vendre et à louer.

A Louer,
LA MAISON, No 93, rue du Quartier, entre Bourbon et Dauphine. [illegible]

Vente pour cause de dissolution de Société.
UN des plus anciens CAFÉS du Deuxième District, [illegible]
MR. B. TIBLIER, rue Canal, Nos 14 et 16.

A Louer,
Une MAISON DOUBLE, rue Villeré, [illegible]
J. M. SOUBIRAA.

Magasin à Louer.
No. 3 EXCHANGE ALLEY, près de la rue Canal. S'adresser à la Banque d'Amérique.

A Louer—$30 seulement.
[illegible]

A Louer.
[illegible]

Pour Bordeaux.
[illegible]

Tirage de Loterie de l'Etat de la Louisiane.
POUR LE 8 DÉC.—CLASSE No 891.
[illegible]

MARCHANDISES NOUVELLES
T. MOREAU,
Coin Royale et Toulouse,
Vient de recevoir un assortiment sérieux de
MARCHANDISES D'HIVER,
[illegible]
Gants:
GANTS de PEAU — GANTS de CASTOR — GANTS de LAINE — GANTS de DRAP — pour hommes, pour dames, filles et enfants.
Lainages:
MANTEAUX pour enfants: CHALES pour dames: NUBIAS, CAPELINES, ECHARPES, FICHUS, CRAVATES, SORTIES de THÉATRE, GUETRES, BAS et CHAUSSONS laine pour enfants.
Parfumeries fines:
EAUX de COLOGNE, EAUX de TOILETTE, EAU de PARIS, SAVONS, HUILES, POUDRES, POMMADES, EXTRAITS, ROUGES et BLANCS de THÉATRE, &c., &c., &c.
Articles d'hommes:
CHEMISES, FAUX COLS, CHAUSSETTES, CALEÇONS, GILETS de PEAU, CRAVATES, MOUCHOIRS, FOULARDS, BRETELLES, PARAPLUIES, CANNES, &c., &c., &c.
Articles pour dames:
PEIGNES, CHIGNONS écaille, haute nouveauté: FLEURS d'ÉCAILLE, BIJOUTERIE, EN-TOUT-CAS élégants, BAS FRANÇAIS, JARRETIERES, MERCERIES de toutes sortes, RUBANS, VELOURS, FRANGES, GALONS, PASSEMENTERIES, CORSETS, BOUTONS, CEINTURES, LAINES, &c., &c.
CHEVEUX DANGUY, de toutes longueurs et de toutes nuances.—L'attention des Coiffeurs est spécialement appelée sur cet assortiment de cheveux.—Reçu également les FOURNITURES pour COIFFEURS.
EN DEBALLAGE!!
JOUETS D'ENFANTS, VÉLOCIPÈDES ET VOITURES,
PORCELAINES ET CRISTAUX,
ARTICLES DE FANTAISIE.
PRIX DE CRISE,
CHECKS certifiés pris au PAIR.

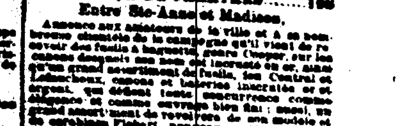

J. SAGET,
ARMURIER,
186......RUE DE CHARTRES......186
Entre Ste-Anne et Madison.
Annonce aux amateurs de la ville et à ses nombreux chalands de la campagne qu'il vient de recevoir des fusils à aiguille, [illegible]

MILLER & DIELMANN,
Aux Nos 30, 32 et 34 de la rue Peters.
GRANDE REDUCTION DE PRIX.
NOUS appelons l'attention de nos nombreux amis et clients de la ville et de la campagne sur notre fort stock de PÉTARDS, VIN FIN de Californie, CANDIS [illegible]

Témoignage de Reconnaissance.
[illegible] M. JEAN VIDAL [illegible]

FACTORS' AND TRADERS'
INSURANCE COMPANY,
37......Rue Carondelet......37
NOUVELLE-ORLÉANS, 17 Novembre 1873.
(Extrait du Septième Etat Annuel.)
[illegible]
HARMON DOANE, Président.
MORRIS GREENWOOD, Vice-Président.
Ed. A. PALFREY, Secrétaire.
DIRECTEURS:
[illegible]
Avis est donné qu'en vertu de la Charte, un INTÉRÊT SEMI-ANNUEL DE CINQ POUR CENT sur le capital de la Compagnie, jusqu'au 31 octobre 1873, sera payé aux actionnaires SUR DEMANDE.
H. DOANE, Président.

Avis.
Loi de revenu de l'Etat de la Louisiane.
Acte 17 de 1873, amendant la section 48 des lois de revenu de 1871.
QUE LE DEUXIEME LUNDI de décembre de chaque année, il sera du devoir de chaque percepteur de taxes [illegible]
M. H. HARRIS, Percepteur.

Cimetière de la Métairie.
[illegible]
W. S. PIKE,
Président de l'Association du Cimetière de la Métairie.